

FORMER VOTRE PERSONNEL A EVACUER VOTRE ETABLISSEMENT

EVACUATION & EXERCICE

FORMATION INITIALE

THEORIE
50 %



PRATIQUE
50 %

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation permet d'évacuer votre établissement dans le respect de vos consignes de sécurité

PUBLIC

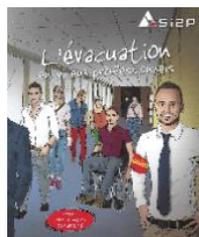
L'ensemble du personnel

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Connaître l'objectif d'une évacuation
- Maîtriser une évacuation et ses règles
- Connaître l'organisation de l'évacuation de votre établissement et ses particularités
- Etre capable d'assurer les missions d'un guide ou d'un serre-file

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Livret évacuation de 11 pages
(conçu par SI2P & personnalisable sur demande)



ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Aucun

DUREE

1 session de 3h00 par 1/2 journée

EFFECTIFS

Jusqu'à 12 personnes

MAINTIEN DES COMPETENCES

Tous les 6 mois pour les établissements de 50 salariés et plus.

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de formation et Compte rendu d'évacuation

METHODE D'EVALUATION

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4227-34 et R4227-39 du code du travail

CONTROLE QUALITE ASSURE PAR

Audit interne, AFNOR



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.



NOS INTERVENANTS

Formateurs salariés de la structure, formés à la pédagogie et disposant d'une expérience de sapeurs-pompiers et dans l'encadrement d'exercices d'évacuation depuis



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Valise évacuation avec diffuseur sonore, DM rouge, DM vert, ventouse électromagnétique, BAES, machine à fumées et/ou dispositif fumigène...



CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU THEORIQUE - 1H30

OBJECTIF D'UNE EVACUATION

- pourquoi évacuer ?

MAITRISER L'EVACUATION

- le comportement des foules
- les facteurs paniquants

LES REGLES DE L'EVACUATION

- la notion de délai de survie
- les articles R4227-34 à R4227-39 du code du travail

LE ROLE ET LES MISSIONS DES ACTEURS DE L'EVACUATION

- le guide
- le serre-file
- le responsable d'évacuation
- le chargé de personne handicapée
- le personnel de l'établissement

L'ORGANISATION DE L'EVACUATION

- l'évacuation générale des personnes mobiles.
- les caractéristiques du point de rassemblement.
- la prise en charge des personnes handicapées
- les consignes spécifiques de l'établissement.

CONTENU PRATIQUE - 1H30

VISITE DE L'ETABLISSEMENT

- parcours et évaluation des cheminements d'évacuation (obstacle, verrouillage...).
- repérage et évaluation du balisage d'évacuation.
- repérage du point de rassemblement

EXERCICE D'EVACUATION

- préparation du cas concret par le formateur (simulation d'un départ de feu à l'aide d'une machine à fumée ou d'un autre dispositif selon votre choix)
- observation et recueil d'information par le formateur
- débriefing à chaud avec l'ensemble du personnel
- réarmement des systèmes de sécurité si nécessaire
- remise d'un compte rendu sous 15 jours

Bilan de la formation